



Avant de remplir cette annexe, lisez attentivement les renseignements au point 2 de la ligne 462 du guide.

A Adresse de l'habitation (endroit où vous avez habité avec votre conjoint ou avec le ou les proches admissibles)

Adresse Code postal

Cochez la case correspondant à la personne qui était propriétaire, locataire ou sous-locataire de l'habitation dont l'adresse est indiquée ci-dessus. Cochez plus d'une case s'il y avait plus d'une personne.

2 Vous Votre conjoint Le proche admissible Le conjoint du proche admissible Autre

B Crédit d'impôt que peut demander un aidant naturel prenant soin de son conjoint

Période pendant laquelle vous avez **habité avec votre conjoint** qui était incapable de vivre seul

Nombre de jours

64 en 2016 : du M J au M J =

66 en 2017 : du M J au M J =

68 en 2018 : du M J au M J =

Si la période inscrite à la ligne 66 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après. 74

Si la période inscrite à la ligne 66 est de 365 jours, cochez ci-après. 76

Si les périodes inscrites aux lignes 64 et 66 **ou** 66 et 68 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après. 78

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle le sera avant le 2 juillet 2018, cochez ci-après. 80

Inscrivez **1 007 \$**. Reportez le montant à la ligne 462 de votre déclaration. 84

C Crédit d'impôt que peut demander un aidant naturel hébergeant un proche admissible ou cohabitant avec un proche admissible

Si vous **hébergez** un proche admissible et que vous fractionnez ce crédit d'impôt afin de le partager avec une autre personne, inscrivez le numéro d'assurance sociale de cette dernière.

Numéro d'assurance sociale

1

1^{er} proche admissible

Lien de parenté avec vous 8

Nom de famille 10

Prénom 12

Numéro d'assurance sociale 14

Date de naissance 18 1 9 A M J

Période pendant laquelle vous avez habité avec le **premier** proche

Nombre de jours

24 en 2016 : du M J au M J =

26 en 2017 : du M J au M J =

28 en 2018 : du M J au M J =

2^e proche admissible

Lien de parenté avec vous 8

Nom de famille 10

Prénom 12

Numéro d'assurance sociale 14

Date de naissance 18 1 9 A M J

Période pendant laquelle vous avez habité avec le **deuxième** proche

Nombre de jours

24 en 2016 : du M J au M J =

26 en 2017 : du M J au M J =

28 en 2018 : du M J au M J =

[Voyez la suite à la page suivante.](#)



